

A low-angle, close-up photograph of a white wind turbine against a bright blue sky with scattered white clouds. The turbine's nacelle and the base of its blades are visible in the foreground, with the blades extending upwards and outwards. A large, dark blue circular graphic element is positioned in the upper right quadrant of the image, partially overlapping the turbine and the sky.

Feuille de route pour la stratégie climatique

– 2022

PSP

Investir pour un avenir meilleur

Nous sommes à la croisée des chemins. C'est le moment d'agir. Nous disposons des outils et du savoir-faire nécessaires pour limiter le réchauffement et assurer un avenir viable.»

Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 4 avril 2022

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP) estime que les changements climatiques représentent l'un des plus importants défis sociaux, environnementaux et économiques de notre époque. Nous reconnaissons que les changements climatiques auront des impacts physiques et économiques importants sur les industries, les communautés et l'activité humaine. Nous considérons également que l'accent mis sur la décarbonation par les citoyens et les gouvernements est là pour rester et qu'il s'amplifiera dans les années à venir.

Nous soutenons les objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2,0 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Nous soutenons la science du climat telle que communiquée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'urgence de limiter davantage le réchauffement à 1,5 degré Celsius d'ici 2050. Les rapports et les conclusions du GIEC ont également souligné la nécessité pour tous les pans de la société d'agir de toute urgence pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous sommes conscients des appels lancés à la communauté d'investisseurs pour qu'elle joue un rôle important dans le financement de cette transition mondiale.

Nous croyons que les changements climatiques sont une **tendance structurelle à long terme qui aura une incidence importante sur les rendements et les risques liés aux placements, au sein de tous les secteurs, les régions et les classes d'actifs**. En tant qu'investisseur institutionnel, nous adoptons une vision du monde à long terme et sommes saisis par le potentiel du secteur financier à soutenir la transition vers la carboneutralité mondiale. En tant qu'organisation citoyenne mondiale, nous assumons notre responsabilité d'utiliser notre **capital** et notre **influence** pour promouvoir une décarbonation conforme aux objectifs de l'Accord de Paris dans l'ensemble de notre portefeuille d'investissements.

Respecter notre mandat

Notre mandat est d'investir les sommes qui nous sont transférées par le gouvernement du Canada dans le meilleur intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des régimes, et de placer ces actifs en vue de générer un rendement maximal, tout en évitant les risques de perte indus et en tenant compte de la capitalisation et des politiques et exigences des régimes, ainsi que de la capacité de ces régimes à s'acquitter de leurs obligations financières. C'est notre obligation envers notre mandataire, le gouvernement du Canada, et notre engagement indéfectible envers les contributeurs et les bénéficiaires au nom desquels nous investissons.

Investissements PSP gère les sommes qui lui sont transférées par le gouvernement du Canada pour la capitalisation des prestations accumulées depuis le 1^{er} avril 2000 par les membres des régimes de pensions de la fonction publique du Canada, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et, depuis le 1^{er} mars 2007, de la Force de réserve.

Pour remplir notre mandat à long terme, nous devons tenir compte de tous les facteurs pertinents de risque et de rendement. Au cœur de notre orientation et ancrées dans nos convictions en matière d'investissement, notre approche d'investissement responsable et notre stratégie corporative, *PSP vers l'avant*, nous permettent d'être un investisseur mondial perspicace et un partenaire de choix, sélectif sur les marchés et axé sur le long-terme.

L'intégration des facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans la construction de nos portefeuilles et dans nos décisions d'investissement est un axe important de notre stratégie corporative. Nous croyons fermement que les changements climatiques sont l'un des facteurs ESG clés qui détermineront le rendement à long terme et le profil de risque de notre portefeuille d'investissements. Notre stratégie climatique globale est le reflet de la priorité que nous accordons aux facteurs ESG et aux changements climatiques dans nos activités.

Nos convictions en matière d'investissement

Construction de portefeuille

La construction efficace du portefeuille global est fondamentale pour atteindre les objectifs du mandat confié à PSP.

Diversification et diversité

La diversification et la diversité des approches permettent d'obtenir un profil risque/rendement optimal.

Inefficacités du marché

Les marchés financiers ne sont pas parfaitement efficaces et la gestion active peut apporter de la valeur ajoutée.

Capital patient

Le capital patient crée des opportunités pour mettre en oeuvre des stratégies rémunératrices sur des horizons suffisamment longs.

Considérations ESG

L'identification, le suivi et la capitalisation sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») sont importants pour la performance des investissements à long terme.

Besoin de connaissances

L'acquisition de connaissances collectives, grâce à une combinaison de ressources internes et de partenariats externes, contribuera à nos efforts de création de valeur dans la gestion active.

Exécution efficace

Une exécution efficace avec des processus bien structurés augmente nos chances de réussite en tant qu'investisseur.

PSP vers l'avant repose sur trois piliers stratégiques :



Le fonds global d'abord – Améliorera la performance de notre portefeuille global et de nos transactions mondiales en harmonisant nos systèmes, nos ressources et nos objectifs d'investissement.



Axé vers les connaissances – Générera des connaissances précieuses en s'appuyant sur des centres qui organisent nos connaissances, nos données, nos pratiques de gestion des actifs et nos relations.



Une équipe performante – Bâtera une équipe engagée et résiliente qui nous permet d'exercer nos activités comme une organisation mondiale, à la fois bien établie et perspicace.

Nos progrès à ce jour

Investissements PSP a un long historique d'intégration des facteurs ESG – y compris les considérations climatiques – dans ses décisions d'investissement. Ces dernières années, nous avons accéléré nos efforts pour mesurer l'exposition de notre portefeuille aux GES, et pour évaluer et traiter les risques physiques et de transition, ainsi que les opportunités.

La [vision d'entreprise d'Investissements PSP sur les changements climatiques](#), mise à jour en 2021, aborde de manière proactive les changements climatiques dans le cadre de notre stratégie d'investissement en intégrant les risques et les opportunités climatiques dans la prise de décision, en mesurant et en gérant les émissions de GES dans l'ensemble de notre portefeuille d'investissements, en améliorant nos divulgations sur le climat et en encourageant les sociétés de notre portefeuille et nos partenaires à faire de même, et en cherchant des efforts de collaboration avec les partenaires, les parties prenantes et les experts.

La mesure de l'intensité des GES dans les portefeuilles d'investissements est complexe et évolutive. Les données sur les GES restent rares, mais il est urgent de comprendre notre exposition aux risques climatiques et d'impliquer les entreprises de notre portefeuille dans les opportunités de décarbonation. Ces besoins ont poussé Investissements PSP à élaborer et à rendre opérationnelle une **Taxonomie des actifs verts** que nous avons utilisée pour quantifier notre exposition aux émissions de GES dans l'ensemble de notre portefeuille d'investissements afin d'établir notre base de référence. La Taxonomie des actifs verts nous permet également de suivre l'évolution des GES dans le temps par entreprise et par portefeuille. Cela nous permet de suivre les progrès réalisés par rapport à nos objectifs, d'informer nos décisions d'investissement et de nous fournir de l'information afin de faciliter le dialogue actionnarial avec les sociétés de notre portefeuille. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la Taxonomie des actifs verts sur notre [site web](#).

Taxonomie des actifs verts de PSP : développée en 2021, la Taxonomie des actifs verts de PSP est un outil de classification interne permettant d'évaluer notre exposition aux actifs verts, aux actifs de transition et aux actifs à forte intensité de carbone.



Dans le champs d'application : les actions comprises dans les stratégies d'actions uniquement en positions longues (actives et passives); actifs réels (positions directes et indirectes); placements privés (directs et indirects)

Hors du champs d'application : fonds négociés en bourse, portefeuille complémentaire, titres de créance, titres à revenu fixe, fonds de fonds

¹ Pour plus d'informations, consultez sciencebasedtargets.org

Notre engagement en faveur de l'action climatique

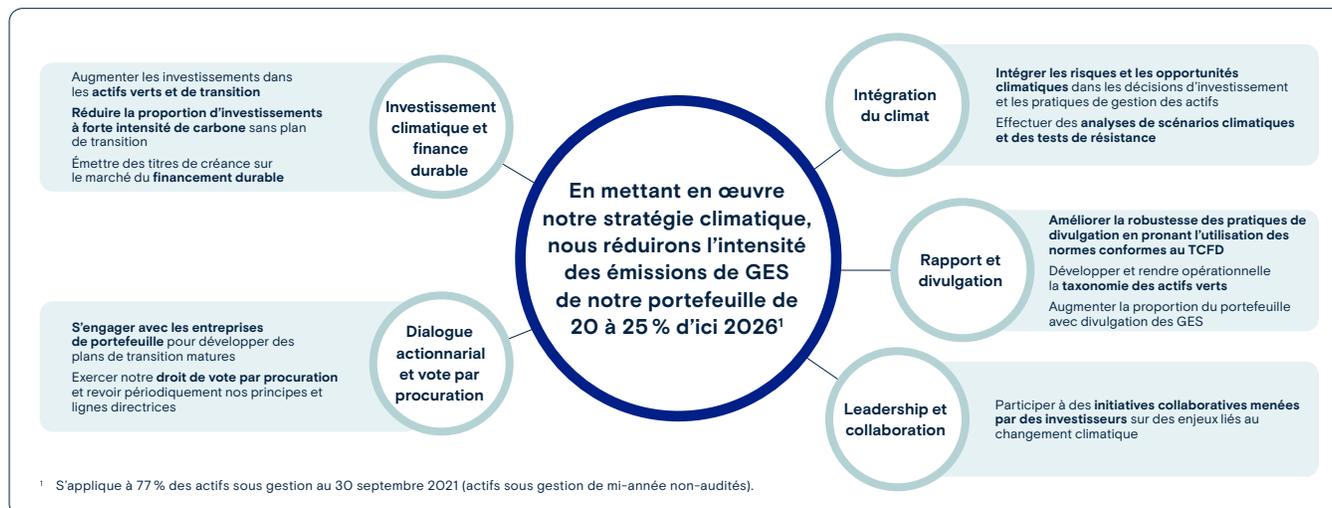
Notre feuille de route pour la stratégie climatique constitue la première étape pour communiquer notre ambition accrue pour réduire les émissions de GES de notre portefeuille global et de l'économie.

L'objectif primordial de notre stratégie climatique est de soutenir la transition mondiale vers des émissions carboneutres en gérant de manière proactive les risques climatiques, bénéficier des opportunités d'investissement et de réduction des émissions de carbone grâce à des actifs alignés sur le climat, en renforçant la divulgation des émissions de carbone et en améliorant la collaboration avec un large éventail de parties prenantes. **Notre engagement à long terme est d'utiliser notre capital et notre influence pour soutenir la transition vers des émissions carboneutres d'ici 2050.**



Comment nous allons mettre en œuvre notre stratégie climatique

Notre ambitieuse **feuille de route pour la stratégie climatique** s'appuie sur cinq domaines d'intervention qui sont détaillés dans le présent document. En mettant en œuvre notre stratégie climatique, nous prévoyons réduire **l'intensité des émissions de GES de notre portefeuille de 20 à 25 % d'ici 2026¹** par rapport à un niveau de référence de 2021.



¹ S'applique à 77 % des actifs sous gestion au 30 septembre 2021 (actifs sous gestion de mi-année non-audités).

1. Intégration du climat

Nous continuerons à intégrer les risques et les opportunités climatiques dans nos décisions d'investissement et dans nos pratiques de gestion des actifs.

Nous croyons que l'intégration des considérations climatiques dans la construction des portefeuilles, la prise de décision d'investissement et les pratiques de divulgation contribue à une meilleure performance du portefeuille global en atténuant les risques et en orientant le capital vers des opportunités plus attrayantes. Nous le faisons de plusieurs manières, notamment :

- En restant à l'affût des tendances et des orientations en matière de changements climatiques
- En intégrant le risque climatique physique et de transition dans les processus de décision et de suivi des investissements
- En nous engageant auprès des entreprises du portefeuille et en plaidant pour des pratiques climatiques conformes à l'Accord de Paris, y compris des objectifs fondés sur la science du climat
- En exerçant le vote par procuration, et en revoyant périodiquement nos principes et lignes directrices.
- En partageant des connaissances et en renforçant les capacités à l'interne
- En rédigeant des rapports sur nos risques climatiques s'alignant sur les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) du Conseil de stabilité financière (Financial Stability Board – FSB)

En tant qu'investisseur conscient du climat, Investissements PSP considère l'exposition de son portefeuille aux risques **physiques** et de **transition** liés au climat. Chaque année, nous réalisons des analyses de scénarios de changements climatiques pour le portefeuille global, des tests de résistance et des études

de vulnérabilité climatique au niveau des actifs afin d'évaluer l'exposition de notre portefeuille d'investissements aux risques physiques et de transition. Nous utilisons les résultats de ces analyses pour documenter la construction du portefeuille et les décisions d'investissements. Les résultats de ces évaluations sont rapportés dans nos divulgations annuelles du TCFD.

Les **risques physiques** se manifestent sous forme d'événements météorologiques extrêmes ou de changements à plus long terme des modèles climatiques. Ces changements peuvent perturber les activités des entreprises et potentiellement avoir une incidence sur l'ensemble des industries au fil du temps, menant à des effets négatifs d'un point de vue économique et social.

Les **risques de transition** renvoient aux répercussions qu'auront sur les entreprises les changements d'ordre politique, juridique, technologique et commercial découlant de mesures d'atténuation des changements climatiques et de mesures d'adaptation à ceux-ci. Ces risques peuvent potentiellement mener au délaissement d'actifs, à des coûts inattendus pour s'adapter aux nouvelles exigences, ainsi qu'à la perturbation d'opérations commerciales, de plans et de résultats.

2. Investissement climatique et finance durable

Nous alignerons notre stratégie d'investissement afin d'augmenter les investissements dans les actifs qui soutiennent l'atténuation et l'adaptation au climat, y compris les actifs qui sont prometteurs pour devenir alignés à la science du climat.

En tant qu'investisseur mondial, notre capital et nos pratiques d'investissement sont des leviers importants qui nous aident à contribuer à l'objectif carboneutralité mondial d'ici 2050. Dans le cadre de notre mandat, nous alignerons notre stratégie d'investissement pour contribuer à la réalisation de l'objectif carboneutralité mondial au fil du temps. Nous avons établi des **objectifs** d'investissements et de dialogue actionnarial à **court terme** afin de suivre l'évolution de nos progrès. Compte tenu de la nature dynamique du mouvement mondial vers la carboneutralité, nos objectifs constituent un point de départ et seront appelés à évoluer au fil du temps.

Nous nous engageons à augmenter nos investissements dans les actifs verts à 70,0 milliards de dollars canadiens d'ici 2026, par rapport à 40,3 milliards de dollars canadiens pour 2021.

Investissements PSP définit les actifs verts en trois catégories : les investissements dans des actifs qui génèrent de faibles émissions de carbone et qui sont alignés avec notre cadre de référence sur les obligations vertes (vert foncé) ; les actifs qui **surpassent les indices de référence des sous-secteurs pertinents** (vert pâle) ; et les actifs catalyseurs de l'atténuation et l'adaptation au climat, y compris les technologies, produits et services qui facilitent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En investissant dans des actifs verts, Investissements PSP prévoit réduire l'intensité des GES de son portefeuille et contribuer à la réduction du carbone dans l'économie. En investissant dans des actifs verts, Investissements PSP prévoit réduire l'exposition de son portefeuille aux émissions de GES et contribuera à réduire le carbone de l'économie.

Nous croyons qu'il existe des opportunités stratégiques pour permettre des progrès au niveau mondial et sectoriel en investissant dans des **actifs de transition**, généralement définis comme d'importants émetteurs qui promettent de s'aligner sur le climat avec des plans de décarbonation précis et mesurables. Nous savons également que les entreprises tournées vers l'avenir, dotées de plans de transition solides et d'objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques, sont

susceptibles de surpasser leurs homologues au fil du temps, tant sur le plan financier que sur celui des GES. À cette fin, **nous visons à augmenter nos investissements dans les actifs de transition pour le porter à 7,5 milliards de dollars canadiens d'ici 2026, par rapport à 5,1 milliards de dollars canadiens pour 2021.**

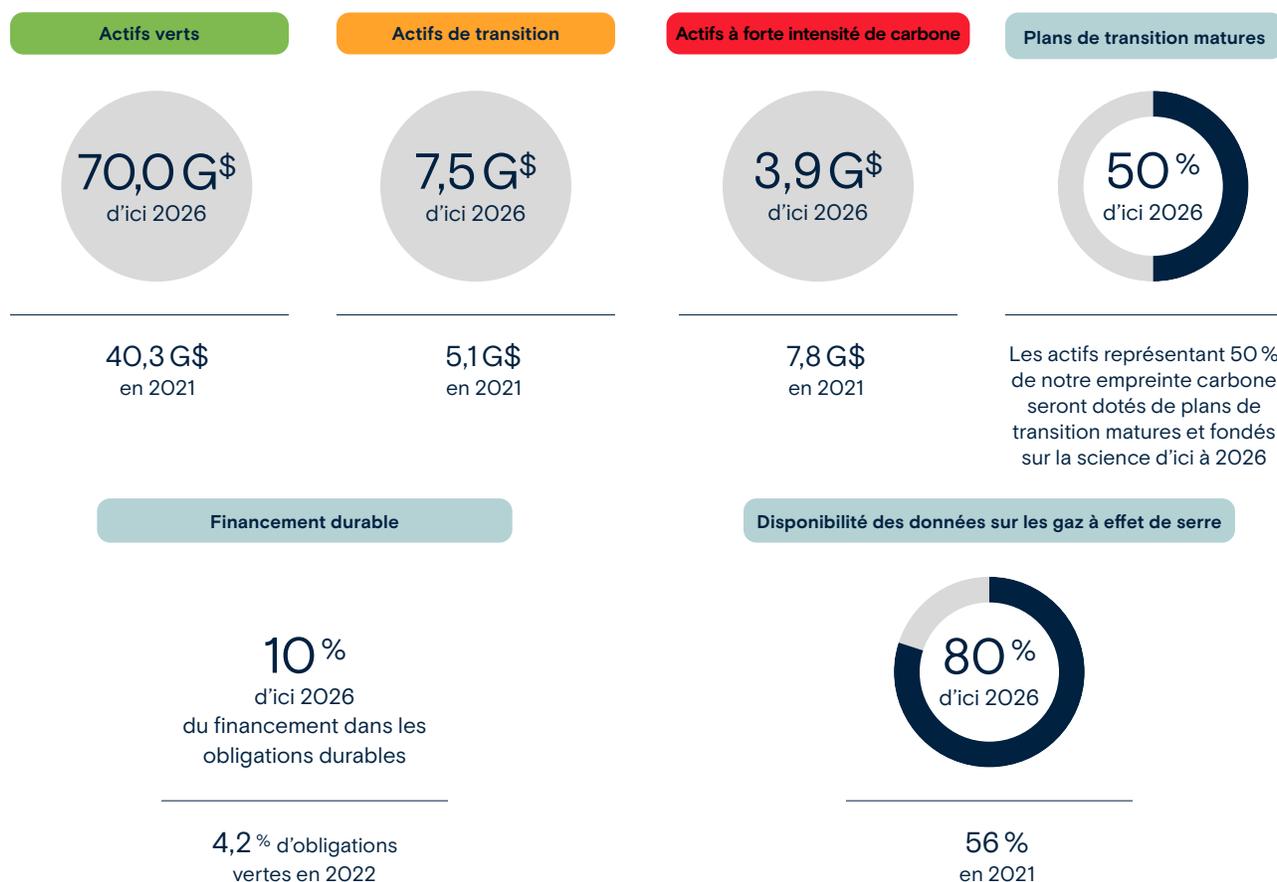
Nous reconnaissons que notre décision de détenir des actifs de transition dans des industries à forte intensité de carbone et difficiles à décarboner peut initialement augmenter l'empreinte carbone de notre portefeuille global. Cependant, nous sommes convaincus que, grâce à des plans de transition bien gérés, nous bénéficierons d'opportunités de création de valeur financière et environnementale. **Nous visons à ce que les actifs représentant 50 % de notre empreinte carbone disposent de plans de transition matures et fondés sur la science d'ici à 2026.** Nous prévoyons suivre les changements dans l'intensité des émissions de GES de nos actifs de transition pour illustrer comment les plans de transition peuvent contribuer à réduire l'empreinte carbone de ces actifs au fil du temps.

Investissements PSP estime que la transformation nécessite un dialogue actionnarial continu avec les sociétés de notre portefeuille à forte intensité carbone afin de définir des attentes claires et de soutenir leur transition. Nous privilégierons un dialogue actionnarial actif sur les changements climatiques, plutôt que l'exclusion ou le désinvestissement. Toutefois, nous pourrions choisir d'exclure ou de vendre certains investissements lorsque les risques financiers à long terme ne correspondent pas à nos convictions en matière d'investissement et à la réalisation de notre mandat, ou lorsque le conseil d'administration ou la direction des sociétés du portefeuille ne sont pas disposés à adopter des plans d'atténuation appropriés pour réduire leur empreinte carbone opérationnelle. **Nous visons à réduire de 50 % nos investissements à forte intensité de carbone qui ne disposent pas de plans de transition, de 7,8 milliards de dollars canadiens pendant 2021, à 3,9 milliards de dollars canadiens d'ici 2026.**

Utiliser notre capital et notre influence pour soutenir la transition vers des émissions carboneutres d'ici 2050

Objectifs pour la stratégie climatique 2021-2026

(tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)



S'applique à 77 % des actifs sous gestion au 30 septembre 2021 (actifs sous gestion de mi-année non-audités).

Nous considérons la maturité du plan de transition d'une entreprise comme un indicateur clé de sa capacité à long terme à réduire son exposition au carbone. Nous avons défini les **actifs de transition précoces** comme étant des sociétés pour lesquelles la direction a établi des objectifs de réduction des émissions à court ou à long terme, mais dont la mise en œuvre n'en est qu'à ses débuts. Nous avons défini les **actifs de transition matures** comme étant des sociétés ayant des objectifs de réduction d'émissions à court et à long terme publiquement divulgués et fondés sur des données scientifiques liées au climat provenant notamment de la Science Based Targets initiative (SBTi). Pour ces actifs, notre niveau de confiance quant à l'atteinte des objectifs de décarbonation qu'ils se sont établis est élevé.

Investissements PSP s'engage à utiliser son **expertise**, son **réseau** et son **influence** pour inciter les entreprises de son portefeuille et ses partenaires à élaborer des **plans de transition matures** qui définissent clairement leur approche de décarbonation, avec des objectifs scientifiques à long terme alignés sur SBTi ou d'autres normes qui les placent sur une

trajectoire alignée avec l'Accord de Paris. Nous y parviendrons par une combinaison de mesures comprenant, sans s'y limiter, un dialogue actionnarial **actif**, le **vote par procuration** et l'encouragement de l'adoption de **pratiques de divulgation alignées sur les recommandations du TCFD**.

Nous maintiendrons un dialogue actionnarial actif avec la direction des sociétés en portefeuille pour encourager la décarbonation de leurs activités. Grâce à notre processus annuel de collecte de données, nous mesurerons les progrès réalisés au fil du temps et tiendrons les entreprises de notre portefeuille responsables de leurs engagements. Si aucun progrès n'est réalisé, nous intensifierons notre dialogue actionnarial et envisagerons un désinvestissement si les progrès restent insatisfaisants. Pour faciliter le processus ci-haut mentionné, Investissements PSP travaille présentement sur l'élaboration d'une politique d'escalade qui devrait être terminée d'ici la fin de 2023.

Émettre des titres de créance sur le marché du financement durable

Investissements PSP a un rôle important à jouer dans la croissance du marché de la finance durable. **Nous visons à orienter au moins 10 % de notre financement par emprunt à long terme vers des obligations durables d'ici 2026.**

Le 25 février 2022, Investissements PSP a émis sa première obligation verte avec maturité de 10 ans d'un milliard de dollars canadiens en vertu de son [cadre de référence des obligations vertes](#). Le produit de cette émission sera utilisé pour financer une série de projets admissibles dans des domaines tels que, mais sans s'y limiter, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la prévention et le contrôle de la pollution, l'économie circulaire, les bâtiments écologiques et les transports propres.

Notre cadre de référence des obligations vertes donne une vue d'ensemble de notre approche et offre une visibilité sur les catégories de projets verts admissibles. Le cadre de référence des obligations vertes d'Investissements PSP est aligné sur les principes des obligations vertes de l'International Capital Market Association (ICMA). Il a également obtenu la cote environnementale « Vert Moyen » et la mention la plus élevée

possible en matière de gouvernance (Excellent) de la part de [CICERO Shades of Green](#).

Afin que nos investissements soutiennent les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, Investissements PSP s'assurera que les actifs admissibles aux obligations vertes démontrent un alignement avec les trajectoires de réduction d'émissions spécifiques au secteur, telles que la SBTi ou toute autre norme alignée avec l'Accord de Paris. Nous veillerons également à ce que les investissements sélectionnés n'augmentent pas l'utilisation des combustibles fossiles, et soient en voie de réduire leur dépendance aux combustibles fossiles au fil du temps.



3. Dialogue actionnarial et vote par procuration

Nous gérons activement les actifs que nous possédons et nous renforcerons nos actions pour communiquer aux sociétés de notre portefeuille nos valeurs et nos attentes en matière d'alignement sur le climat.

Notre objectif pour les marchés publics et privés est le même : nous encourageons l'adoption de pratiques d'affaires durables afin de protéger et d'améliorer la valeur financière à long terme. Nos dialogues actionnariaux visent l'atteinte d'une meilleure coordination entre les rendements financiers et les comportements durables des entreprises, tout en s'assurant que les attentes d'Investissements PSP sur des questions spécifiques telles que les changements climatiques soient communiquées de manière transparente.

Nous attendons des conseils d'administration et de la direction des entreprises cotées en bourse qu'ils intègrent les risques et les opportunités liés au climat dans leur stratégie et leurs opérations, et qu'ils fournissent de l'information permettant aux actionnaires de prendre des décisions éclairées. Nos [principes relatifs au vote par procuration](#) sont fondés sur notre conviction que les pratiques de gouvernance d'entreprise, la divulgation adéquate et les comportements responsables des entreprises contribuent à la performance à long terme des sociétés cotées dans lesquelles nous investissons.

Nos principes décrivent nos attentes en matière de pratiques de gouvernance d'entreprise et de durabilité, et traitent des questions sur lesquelles nous pouvons voter et des principes sur lesquels nous nous fonderons pour prendre nos décisions de vote. L'élection des administrateurs est un canal important pour exprimer notre désaccord lorsque nous pensons qu'une entreprise n'a pas pris les mesures nécessaires pour comprendre, évaluer et atténuer les risques climatiques. Selon la taille des positions d'Investissements PSP, nous utiliserons également le dialogue actionnarial afin d'articuler nos points de vue sur les questions liées au climat et à encourager les pratiques de divulgation alignées sur le TCFD.

Dans les investissements sur les **marchés privés**, nous tirons parti de notre accès direct aux entreprises du portefeuille. Nous surveillons les actifs et nous échangeons directement avec les conseils d'administration et la direction sur les risques et les opportunités liés au climat. Lorsque nous sommes représentés au conseil d'administration, nous sommes en mesure d'influencer directement la gestion des facteurs liés au climat par une entreprise. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les coactionnaires et les partenaires pour encourager l'adoption des meilleures pratiques liées au climat, notamment l'adoption d'objectifs fondés sur la science sur une voie alignée sur l'Accord de Paris et des divulgations proactives alignées sur le TCFD.

4. Rapport et divulgation

Nous nous engageons à nous aligner pleinement sur les divulgations du TCFD et attendons de nos sociétés de portefeuille qu'elles fassent de même.

Améliorer la robustesse des rapports

Investissement PSP supporte publiquement les normes de divulgation du TCFD depuis 2017 et adopte les recommandations du TCFD depuis 2020. À compter de 2022, nous serons entièrement alignés sur toutes les recommandations du TCFD. À l'avenir, nous viserons l'adoption des meilleures pratiques pour améliorer continuellement nos divulgations sur le climat. De plus, d'ici la fin de 2023, Investissements PSP complètera et mettra en place des plans pour réduire son empreinte carbone opérationnelle.

Nous attendons également de nos sociétés de portefeuille et de nos partenaires qu'ils publient leurs informations par rapport au cadre de référence du TCFD, en plus des autres plateformes de divulgation du carbone qui sont importantes pour leur secteur (par exemple, le CDP). Nous félicitons les gouvernements qui encouragent fortement les pratiques de divulgation alignées avec les recommandations du TCFD et nous attendons avec impatience l'adoption du cadre TCFD dans tous les secteurs de l'économie.

Augmenter les données sur les GES dans le portefeuille global

L'application de notre taxonomie des actifs verts à notre portefeuille global sera un processus continu. Compte tenu de la nature dynamique du sujet, nous continuerons d'actualiser notre approche en fonction de l'évolution des attentes du marché et des meilleures pratiques. À l'avenir, nous améliorerons le champ d'application de la taxonomie des actifs verts et **viserons à obtenir des données sur les GES pour 80 % du portefeuille dans le champ d'application d'ici 2026, par rapport à 56 % pour 2021.**

Nous continuerons également à développer et à améliorer la taxonomie, notamment en ajoutant les données de portée 3 des sociétés de notre portefeuille, afin d'avoir une compréhension plus complète de leur impact sur le climat. À l'heure actuelle, les méthodologies de collecte des données de portée 3 ne sont pas normalisées sur le marché et seront ajoutées à la taxonomie des actifs verts lorsqu'une masse critique suffisante de ces données sera disponible.

5. Leadership et collaboration

Nous continuerons à nous engager et à collaborer avec un large éventail de parties prenantes afin d'améliorer les connaissances et les pratiques mondiales en matière de mesure et de fixation d'objectifs pour les GES, d'information sur les changements climatiques et de risques et opportunités climatiques.

Participer à des initiatives menées par des investisseurs sur des enjeux liés aux changements climatiques

Investissements PSP collabore depuis longtemps avec une série d'organisations nationales et mondiales pour approfondir notre compréhension collective des enjeux liés au climat, et améliorer nos pratiques et divulgations entourant le risque climatique. Nous avons été parmi les premiers à soutenir le cadre de référence du TCFD et les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Nous sommes également fiers d'être signataires de la [déclaration des PDG du Maple 8 sur la durabilité et la croissance inclusive](#), publiée en 2020, qui appelle les entreprises et les investisseurs à fournir de l'information ESG cohérente et complète pour renforcer la prise de décision en matière d'investissement et mieux évaluer et gérer les expositions aux risques ESG.

Une collaboration permanente et ciblée entre les investisseurs institutionnels, les partenaires d'investissement, les associations de l'industrie, les organismes de réglementation, la société civile et les experts en changements climatiques contribuera à mieux faire comprendre les changements climatiques et à mettre cette compréhension en pratique. À l'avenir, nous continuerons à nous engager activement pour rester au courant des meilleures pratiques et contribuer à l'évolution rapide des connaissances et des pratiques entourant les enjeux liés au climat et leurs implications pour l'industrie financière.

Rapports

Notre feuille de route pour la stratégie climatique est conçue pour être évolutive. Les progrès seront suivis et divulgués chaque année et des objectifs et plans supplémentaires seront élaborés pour la période allant de 2027 à 2050. Notre approche

en matière de gouvernance sera détaillée dans le rapport sur l'investissement responsable d'Investissements PSP dont la publication est prévue à l'automne 2022.

Conclusions

Cette feuille de route est un appel à l'action lancé à nos équipes d'investissement et à nos groupes d'affaires, aux sociétés de notre portefeuille, aux partenaires et aux parties prenantes, afin qu'ils travaillent ensemble à la réalisation de nos engagements et à l'atteinte de nos objectifs. Nous soutenons également l'important travail des gouvernements, des entreprises et des autres parties prenantes qui agissent dans leur sphère d'influence pour plaider en faveur de la décarbonation, supprimer les obstacles et renforcer les mesures incitatives tout en agissant pour atteindre des émissions carboneutres au niveau mondial.

Nous nous engageons à positionner notre portefeuille de manière à **obtenir les résultats d'investissement** requis par notre mandat. Nous croyons que cela est possible tout en **gérant de manière proactive les risques et les opportunités**

climatiques dans notre portefeuille, permettant ainsi à Investissements PSP de soutenir la transition vers la carboneutralité au niveau mondial.

En mettant en œuvre notre stratégie climatique, nous libérerons les talents et les connaissances dans l'ensemble de l'organisation. Nous travaillerons de concert avec un large éventail de pairs, de partenaires et de parties prenantes afin de mieux sensibiliser et faire comprendre les impacts des changements climatiques et le potentiel du secteur financier à contribuer de manière significative à l'objectif global d'atteindre la carboneutralité au niveau mondial d'ici 2050. Nous continuerons à chercher des occasions de collaboration, un dialogue bilatéral et un engagement actif afin de tirer parti de nos relations, ainsi que de notre capital et de notre influence, pour **investir pour un avenir meilleur**.

Résumé

Comme indiqué dans notre feuille de route pour la stratégie climatique, nous gérerons les risques et les opportunités liés aux changements climatiques de la manière suivante :

- **intégrer les considérations des changements climatiques** dans les décisions de placement et la construction de portefeuille
- réduire l'intensité carbone dans l'ensemble de notre portefeuille et dans l'économie en **investissant dans des actifs verts**
- accroître notre exposition aux **actifs de transition**
- réduire notre exposition aux **actifs à forte intensité de carbone** sans plan de transition
- **engager un dialogue actionnarial avec des sociétés de notre portefeuille** pour influencer la gestion des risques liés aux changements climatiques, encourager la divulgation d'informations conformes au TCFD et soutenir la direction pour prendre des mesures pour décarboniser ses activités
- accroître le financement par obligations durables
- intensifier nos **efforts de collaboration** pour mesurer et gérer l'exposition aux changements climatiques dans les portefeuilles
- en mettant en œuvre notre stratégie climatique, nous visons à réduire l'intensité des émissions de GES de notre portefeuille de 20 à 25 % d'ici 2026, par rapport au niveau de référence de 2021.

PSP

— investpsp.com